



PARLEMENT EUROPÉEN

2014 - 2019

Commission du commerce international

2014/2040(BUD)

4.9.2014

AVIS

de la commission du commerce international

à l'intention de la commission des budgets

sur la position du Conseil sur le projet de budget général de l'Union européenne
pour l'exercice 2015
(2014/2040(BUD))

Rapporteur pour avis: Reimer Böge

PA_NonLeg

SUGGESTIONS

La commission du commerce international invite la commission des budgets, compétente au fond, à incorporer dans la proposition de résolution qu'elle adoptera les suggestions suivantes:

1. souligne qu'il convient de s'assurer que la ligne budgétaire consacrée au domaine de la politique commerciale de l'Union est dotée de crédits suffisants pour permettre à la Commission de mettre en œuvre de manière efficiente et efficace son programme ambitieux en matière de commerce, qui contribuera directement à un développement, une croissance et des emplois durables et respectueux de l'environnement dans l'ensemble des États membres de l'Union, et de suivre de manière adéquate la mise en œuvre de la politique commerciale, en particulier des accords commerciaux en vigueur et de leur incidence sur l'économie de l'Union et de ses partenaires; estime qu'à cette fin, les crédits devraient être complétés, le cas échéant, par les réaffectations et les redéploiements de personnel qui s'imposent;
2. se félicite de l'augmentation des crédits prévus pour l'instrument d'assistance macrofinancière, après la réduction draconienne subie lors de l'exercice budgétaire précédent;
3. prie instamment la Commission d'intensifier ses efforts en vue d'instaurer un dialogue avec la société civile et l'ensemble des parties prenantes sur les négociations en cours et les activités de la DG Commerce en lien avec le TTIP; déplore, à cet égard, que les dépenses inscrites au budget pour l'information et la communication aient été réduites par rapport aux exercices précédents;
4. déplore la diminution des crédits alloués à l'instrument européen de voisinage; indique que cette diminution affaiblira la capacité de l'Union à stabiliser et à aider les pays de son voisinage, y compris ceux avec lesquels elle a déjà conclu des accords de libre-échange approfondi et complet et ceux avec qui elle négocie actuellement;
5. prend acte de la légère hausse des crédits affectés à l'instrument de coopération au développement, y compris l'aide au commerce, et le renforcement de la modeste dotation destinée à la ligne budgétaire Aide au commerce – Initiatives multilatérales;
6. rappelle qu'il a introduit en 2009 un crédit supplémentaire d'1 million d'euros spécifiquement consacré aux activités liées au commerce équitable dans la ligne budgétaire destinée à financer les projets dans le domaine du commerce extérieur, et invite la Commission à envisager de réintroduire cette ligne budgétaire en 2015 afin de financer les activités liées au commerce équitable, telles que les définit la communication de la Commission du 5 mai 2009¹;
7. estime qu'il convient de placer davantage l'accent sur la cohérence des politiques, en particulier eu égard à la conditionnalité dans les accords commerciaux; insiste sur le fait qu'il est opportun de renforcer la coopération interne entre le SEAE, la DG Développement et la DG Commerce afin de la rendre plus efficace; demande donc

¹ (COM(2009)0215 final)

instamment que cet impératif de coopération et de cohérence politique soit dûment pris en compte dans le budget;

8. appuie la prolongation, en 2015, de l'action préparatoire "Entrepreneurs innovateurs Euromed pour le changement", mais invite la Commission à présenter une évaluation de cette action pour 2013 et 2014;
9. exprime certaines inquiétudes quant à l'efficacité et la valeur ajoutée des centres d'affaires en Inde, en Chine et en Thaïlande et à la manière dont ils mènent leurs activités, notamment en ce qui concerne l'information des PME, la viabilité des projets et la complémentarité avec les structures publiques et privées existantes de l'Union et des États membres; invite la Commission à commander une évaluation indépendante des activités de ces centres d'affaires et à lui communiquer ses résultats; insiste pour que la Commission tienne pleinement compte de l'issue de cette évaluation dans la planification des activités futures desdits centres.

RÉSULTAT DU VOTE FINAL EN COMMISSION

Date de l'adoption	3.9.2014
Résultat du vote final	+: 31 -: 2 0: 4
Membres présents au moment du vote final	William (The Earl of) Dartmouth, Tiziana Beghin, David Borrelli, David Campbell Bannerman, Daniel Caspary, Salvatore Cicu, Santiago Fisas Aixelà, Yannick Jadot, Ska Keller, Jude Kirton-Darling, Alexander Graf Lambsdorff, Bernd Lange, Jörg Leichtfried, Marine Le Pen, David Martin, Emmanuel Maurel, Emma McClarkin, Anne-Marie Mineur, Ionel-Sorin Moisă, Alessia Maria Mosca, Franz Obermayr, Artis Pabriks, Franck Proust, Viviane Reding, Olli Rehn, Inmaculada Rodríguez-Piñero Fernández, Tokia Saïfi, Marietje Schaake, Helmut Scholz, Joachim Schuster, Adam Szejnfeld, Iuliu Winkler, Jan Zahradil, Kosma Tadeusz Złotowski
Suppléants présents au moment du vote final	Bendt Bendtsen, Reimer Böge, Klaus Buchner, Dita Charanzová, Nicola Danti, Georgios Epitideios, Seán Kelly, Fernando Ruas, Joachim Starbatty, Jarosław Leszek Wałęsa
Suppléant(s) (art. 200, par. 2) présent(s) au moment du vote final	Amjad Bashir